

Réouverture du Parc Provincial de la Rivière Bleue, de la Netcha, des Chutes de la Madeleine et des Bois du Sud

Dès dimanche 14 janvier, aux horaires habituels



Suite à l'incendie survenu ces derniers jours sur la commune du Mont-Dore, qui a nécessité la fermeture des aires protégées du Grand Sud, la province Sud a pris la décision de réouvrir l'accès du Parc Provincial de la Rivière Bleue, des Bois du Sud, de la Netcha et des Chutes de la Madeleine au public, ce dimanche 14 janvier, aux horaires habituels.

En effet, à la demande de la direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR), les équipes du Parc Provincial de la Rivière Bleue et des gardes-nature de la province Sud, formés sur les départs d'incendie, étaient mobilisées aux côtés de la DSCGR pour apporter leur soutien et leur connaissance du terrain.

Toutes les infos pratiques sur le Parc Provincial de la Rivière Bleue : <https://www.province-sud.nc/aires-protegees/PPRB>

Pour plus de renseignements :
Marie-Noëlle Lopez,
directrice de la Communication – province Sud
Tél. 20 31 07